académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines
éducation nationale

Ecole maternelle publique du Petit Bois
6 bis rue du Président Coty
78940 La-Queue-lez-Yvelines

Tél : 01 34 86 42 41

Courriel : 0783367l@ac-versailles.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n°1 en date du 3 novembre 2026

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
Présents : Directrice : Virginie RICQUE Enseignantes : Tatiana LAISSAC, Gaëlle GURTNER, David GIRAUDON Absentes excusées : Mme Christelle COUSSON (IEN), Anick DELARUELLE, Julie BAUMANN-HERTAULT, RASED	Présents : Quentin CHAPELLE, Audrey MARTIN, Emeline SIMONETTI, Géraldine ARCHAMBAULT **Périscolaire** Présent : Thomas DUPUIS (directeur du centre de loisirs)	Présents : Aymeric EXIBARD (maire-adjoint aux affaires scolaires) Stéphanie TEIXEIRA (conseillère municipale aux affaires scolaires)

Désignation du secrétaire de séance : David GIRAUDON Début du conseil : 18h05

1) Fonctionnement du Conseil d'école

✓ **Présentation des membres et compétences du conseil d'école**

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des représentants de la communauté éducative qui sont :

- Le directeur de l'école, président
- Deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le président de l'EPCI compétent – Etablissement Public de Coopération Intercommunal)
- Les enseignants de l'école et les enseignants remplaçants exerçant dans l'école
- Un des maîtres du RASED
- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école
- Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école, il n'y en a aucun rattaché à notre circonscription
- L'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant : les autres personnels du RASED, les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires, les assistants de service social et les agents spécialisés des écoles maternelles ; en outre, lorsque des personnels médicaux ou paramédicaux participent à des actions d'intégration d'enfants handicapés, le président peut, après avis du conseil, inviter une ou plusieurs personnes à s'associer aux travaux du conseil.

Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école. Cependant, ils ne participent pas aux débats et n'ont pas la possibilité de voter.

Le conseil est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Ses compétences : Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école adopte le projet d'école et est associé à son élaboration, vote le règlement intérieur de l'école et établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

✓ **Elections des représentants de parents d'élèves**
Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre dernier, exclusivement par correspondance.
Le taux de participation est de 61,31 %. L'an passé, il était de 61,15 %.
Il y avait 9 bulletins nuls ou blancs (des parents rayent ou entourent les noms alors que le bulletin doit rester vierge de toute marque).

✓ **Vote pour la reconduction du vote par correspondance pour les élections des représentants de parents d'élèves 2027-2028**
↳ Le vote est reporté à un prochain conseil d'école. Le vote électronique est désormais possible dans notre académie. Les membres du conseil d'école vont se renseigner sur le coût et la mise en œuvre du vote électronique, notamment en se renseignant auprès d'autres communes qui ont utilisé ce système de vote.

✓ **Vote pour le règlement intérieur** Adopté à l'unanimité

✓ **Charte de la laïcité**
La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative.
Dans un langage accessible à tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, en lien avec les autres valeurs et principes de la République. Elle offre ainsi un support privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs, mission confiée à l'École par la Nation et réaffirmée dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.
Elle est affichée dans toutes les écoles et consultable sur le site educ.gouv.fr
Elle sera envoyée par mail aux familles à l'issue du conseil d'école.

✓ **Charte parents-école**
La charte parents-école a pour objectif de réaffirmer les principes communs qui unissent l'ensemble des membres de la communauté éducative. Elle ne fixe pas de nouvelles règles mais rassemble dans un document simple les droits et responsabilités de chacun pour une compréhension partagée.
Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. L'Ecole partage avec eux une responsabilité commune : permettre à chaque élève d'apprendre, de s'épanouir et de construire progressivement son parcours dans un climat serein et bienveillant.
La charte parents-école offre un cadre commun pour développer une relation de confiance entre les familles et l'Ecole. En rappelant les droits et les responsabilités de chacun, elle favorise une coopération durable entre les familles et les professionnels de l'éducation avec pour objectif partagé la réussite et l'épanouissement de chaque élève.
La charte sera envoyée par mail aux familles à l'issue du conseil d'école.

✓ **Lutte contre le harcèlement scolaire – protocole pHARe**
La lutte contre le harcèlement scolaire demeure l'une des priorités de l'Education Nationale.
A l'école maternelle, il n'est pas question de harcèlement. Cependant, les équipes pédagogiques sont sensibilisées à ce protocole.
En maternelle, un plan de prévention (notamment avec le RASED) est mis en œuvre visant à développer les compétences psycho-sociales des élèves et à éduquer à la bienveillance et à l'empathie. Les personnels médicaux, les infirmiers, les assistants de service social et les psychologues de l'Education Nationale peuvent accompagner les équipes dans la résolution de situations mettant en jeu la sécurité ou la santé d'un élève.

2) Vie de l'école

✓ **Effectifs et organisation pédagogique**
A ce jour, l'école compte 91 élèves. Il y a 26 PS / 32 MS / 33 GS qui sont répartis :

7 PS / 16 MS = 23 élèves	8 PS / 16 MS = 24 élèves
11 PS / 12 GS = 23 élèves	21 GS

Une inscription en grande section devrait intervenir d'ici le mois de décembre.

Cette année, notre équipe a accueilli:
M. GIRAUDON qui remplace Mme BAUMANN-HERTAULT, actuellement en congé, sur la classe de PS/GS.
Mme DELARUELLE, présente l'année dernière, prend la classe de Mme Ricque le lundi, jour de sa décharge administrative.
Mme Déborah ROPERO, ATSEM, remplace Mme Christelle FRENOD.

La répartition des ATSEM a été modifiée : Mme Déborah ROPERO travaille dans la classe de Mme LAISSAC, Mme Roberta RONDINELLI travaille avec Mme GURTNER et M. Julien LEGRAND se partage entre les classes de M. GIRAUDON le matin et Mme RICQUE en début d'après-midi.

✓ **Programmes**
Les programmes dans les différents domaines sont centrés sur ce que l'élève doit apprendre pour chaque niveau de classe. Cette approche vise à mieux prendre en compte les rythmes et les besoins d'apprentissage des élèves tout en renforçant la continuité pédagogique.
Une éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) pour l'école primaire est également entrée en application. Il est constitué de trois objectifs d'apprentissage qui évoluent selon l'âge de l'enfant :

- Se connaître, vivre et grandir avec son corps (notion d'intimité, émotions...)
- Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir (exprimer son accord ou son refus...)
- Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable (égalité, respect de la différence...)

Les programmes sont consultables sur le site Eduscol.

✓ **Modalités de communication avec les familles**
• Pour rappel, il existe plusieurs moyens de communication avec l'école :

- Le **cahier de liaison** est placé dans les sacs des enfants lorsqu'une nouvelle information y a été collée. Le reste du temps, il demeure à l'école. Nous invitons les parents **à signer les mots** dès qu'ils en prennent connaissance.
- Les parents peuvent communiquer avec le **mail** professionnel de chaque enseignante, le mail de l'école 0783367L@ac-versailles.fr ou par téléphone (ils peuvent laisser un message sur le répondeur lorsque la directrice est en classe).

• **Toute mon année.com** : Chaque classe dispose d'un espace sur ce blog.
Les identifiants et mots de passe ont été remis aux familles. Pour rappel, le mot de passe est différent pour chaque classe. Les parents de fratrie doivent donc s'inscrire dans les deux classes.
Le site propose un album de photos mais l'école n'y participe pas.
Attention, aucune information administrative (justificatif d'absence, document...) ne transite par ce media.
Les enseignantes rappellent que le blog est un outil également conçu pour les enfants, pour qu'ils puissent voir les photos et échanger avec leurs familles sur la vie de classe.
• Les **délégués des parents d'élèves**, constitués en association « Les lutins du petit bois », communiquent avec les familles par le panneau d'affichage extérieur de l'école ainsi que par un groupe privé Facebook: APE Les lutins du Petit Bois. Ils sont également joignables via le mail : ape.em.petitbois@gmail.com

✓ **Sécurité**
• Le plan Vigipirate demeure au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national.
Dans l'année scolaire, il y aura au moins deux exercices évacuation incendie et deux PPMS intrusion et risques majeurs (Plan Particulier de Mise en Sécurité).
• L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 21 septembre matin. Les classes de maternelle ont évacué les locaux rapidement et dans le calme. Un ou deux autres exercices auront lieu dans l'année.
• Un exercice PPMS intrusion se déroulera le 23 novembre. Nous avons pris connaissance d'un scénario établit à l'avance par les services académiques. L'objectif de cet exercice est de se cacher ou de s'enfuir. En maternelle, l'équipe pédagogique présente cet exercice comme un jeu : apprendre à se cacher rapidement et rester silencieux.
• Un second exercice PPMS confinement se déroulera la semaine du 11 janvier 2027. L'objectif de cet exercice est de se confiner en cas d'accident chimique ou de tempête, par exemple. Nous ignorons la date exacte et le scénario de cet exercice.

✓ **Accompagnement des élèves : APC et RASED**

• Cette année, le **R**éseau d'**A**ides **S**pécialisées pour les **E**lèves en **D**ifficulté de Garancières intervient sur le secteur de Houdan soit sur 6 communes et 8 écoles supplémentaires ce qui représente un total de 28 écoles.

3 missions : prévention, prévenir et remédier aux besoins des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap.

Interventions du RASED en période 1 : accueil des PS, aide à la passation des évaluations nationales, des évaluations SEGPA, observation des élèves dans les classes, concertations pour évoquer avec les enseignants toutes les situations qui interrogent. Et suivant les situations évoquées : intervention de l'un ou l'autre des professionnels du RASED.

Intervenants sur l'école :

- Mme Fernandez, psychologue Education Nationale : intervient à la demande des enseignants ou des parents qui s'interrogent sur la situation d'un élève (observations en classe, entretiens famille, entretiens enfants, bilans psychométriques, équipes éducatives/ESS, lien avec les partenaires).
- Mme Chotin, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante relationnelle : intervient de manière récurrente, toutes les semaines, en suivi individuel ou en petit groupe, afin d'aider l'enfant à devenir élève en restaurant le désir d'apprendre, l'estime de soi en ajustant les comportements et les relations aux autres.
- Mmes Bominthe et Bouchard dans les aides à dominante pédagogique : bilans pédagogiques ponctuels, suivis hebdomadaires en petits groupes, co-intervention. Aide aux apprentissages fondamentaux, aux méthodes de travail et à la prise de conscience des manières de faire pour progresser.

Coordonnées du RASED : rased.garancieres@ac-versailles.fr

• **APC** : les **A**ides **P**édagogiques **C**omplémentaires se dérouleront sur l'ensemble de l'année scolaire.

Il s'agit d'un dispositif qui peut apporter une aide ponctuelle à un élève en difficulté et qui permet également de faire passer les évaluations dans de bonnes conditions ou de travailler sur un projet spécifique en petit groupe (ils sont maximum 6).

Ce temps d'APC se déroule sur la pause méridienne entre 12h45 et 13h15. Ce dispositif a été présenté aux familles lors des réunions de rentrée, une autorisation à l'année a été donnée aux familles. Les parents seront informés lorsque leur enfant en bénéficiera.

✓ **Evaluations nationales et académiques**

• Les élèves d'élémentaire ont réalisé des évaluations nationales en septembre. Les résultats sont pour nous, en maternelle, autant d'indicateurs qui nous permettent de renforcer les apprentissages sur certaines compétences.

Les compétences à renforcer en français portent sur la compréhension des mots et des phrases entendus, ainsi que la connaissance du nom des lettres.

En mathématiques, les compétences fragiles sont la résolution de problème et le placement sur une ligne graduée.

L'équipe enseignante rappelle que ces résultats varient en fonction des groupes d'élèves et que le mode de passation des évaluations a pu déstabiliser certains élèves.

• Les évaluations académiques de grande section se dérouleront au cours de cette 2ème période. Les résultats seront par la suite présentés aux parents.

✓ **Evaluation d'école et projet d'école 2025-2029**

Le projet d'école se poursuit cette année. Il compte quatre axes :

1) Promouvoir une école universelle, garante de l'égalité des chances : lutte contre les stéréotypes, garantir une école pour tous, assurer un cadre Républicain protecteur, soutenir le bien-être des élèves.
2) Apprendre avec plaisir, s'engager pour réussir : partager les innovations pédagogiques, favoriser l'engagement de tous les élèves, proposer des temps et des espaces scolaires augmentés.
3) Attirer des candidats pour les métiers, fidéliser et former les personnels.
4) Accompagner les initiatives : piloter au plus près des territoires, faciliter les initiatives locales, renforcer l'offre académique d'accompagnement des dynamiques.

Cette année, notre école est en évaluation d'école, conjointement avec l'école élémentaire Marcel Bouquet, ainsi qu'avec les écoles maternelle et élémentaire de Garancières.

Cette évaluation a pour objectif de faire mieux réussir tous les élèves et améliorer le bien-être dans l'établissement des élèves et de la communauté éducative. Il s'agit d'une démarche participative associant les acteurs de l'école qui permet un croisement des regards et une analyse collective.

✓ **Bilan financier**

Au 30 septembre 2026, la coopérative scolaire disposait de 5749,04 €.

Cet important montant s'explique par l'annulation de la sortie scolaire de fin d'année à cause de la canicule et par le versement par l'association de parents d'élèves d'une somme de 2300 €, fruit de leurs actions au cours de l'année 2025-2026. L'équipe enseignant les remercie.

En ce début d'année, l'équipe pédagogique a acheté de nouveaux meubles de bibliothèque (1358€), a renouvelé le matériel de motricité (658€), a financé la sortie à la Bergerie nationale (1270€ transport et 612€ entrées) et a acheté des ingrédients et des livres (63,46€).

L'appel aux dons en début d'année a permis de récolter 2200 €, l'équipe enseignante remercie chaleureusement les familles.

✓ **Calendrier des événements**

• Nous avons organisé une sortie le vendredi 9 octobre à la Bergerie nationale de Rambouillet.

• Les **photos individuelles** se tiendront le lundi 16 novembre. Les photos de groupe seront prises aux beaux jours.

• Les élèves de grande section participeront à la course en faveur du Téléthon avec les élèves d'élémentaire, le jeudi 3 décembre au matin, sous réserve de changement dû à la météo.

• Un **spectacle de Noël** sera offert aux enfants le vendredi 18 décembre. Il sera financé par la municipalité (580€).

• Au mois de mars, la ferme Tiligolo s'installera à l'école pour une journée.

• La sortie de fin d'année se déroulera début mai à l'espace Rambouillet.

3) Relations avec la mairie

✓ **Cantine et périscolaire**

• La semaine du 5 octobre, il y a eu des difficultés d'inscription à la cantine. Plusieurs élèves, dont les parents pensaient les avoir inscrits, n'apparaissaient pas sur les tablettes.

M. Dupuis les a exceptionnellement acceptés à la cantine mais les services municipaux ont demandé à ce que les enfants non inscrits ne soient pas pris si cela venait à se reproduire et qu'il faudrait contacter la famille.

↳ M. Dupuis interroge les membres du conseil d'école sur la responsabilité de ces enfants non inscrits. Qui en est responsable : les enseignants ou l'accueil périscolaire ?

Les enseignants expliquent que cette situation est très délicate pour des enfants aussi jeunes car ils voient leurs camarades partir déjeuner et restent seuls à attendre. Dans la plupart des cas, les parents sont au travail et ne sont pas en mesure de venir chercher leur enfant pour déjeuner.

↳ Dans le cas où personne ne peut venir les chercher, comment leur fournir un repas ?

De plus, les parents ont remonté aux enseignants et aux animateurs des difficultés liées à des dysfonctionnements du portail famille (enfant inscrit puis désinscrit). Il arrive qu'il puisse y avoir des erreurs ou des oublis dans certains cas, mais, à l'évidence, début octobre, il y a eu un souci.

Ces problèmes ont généré des inquiétudes chez les familles concernées qui, pour certaines, ont dû trouver des arrangements de dernière minute pour faire déjeuner leur enfant.

L'ergonomie du portail famille pourrait-elle être simplifiée pour faciliter les démarches des parents ?

↳ Les élus vont se renseigner sur le sujet.

• La qualité et la praticité du pique-nique proposé le 9 octobre a interpelé l'équipe enseignante. En effet, les enfants avaient des compotes en pot avec une cuillère en bois. Une grande majorité d'élèves n'était pas en mesure d'ouvrir seul son pot et de manger sans en renverser. Une gourde ou un fruit aurait été plus adapté.

↳ Ce point sera vu avec le prestataire lors de la prochaine commission des menus.

• Plusieurs enfants de l'école ont un régime alimentaire sans viande.

Pour autant, aucun substitut ne leur est proposé dans le menu. Les élèves ne consommant pas de porc ont une alternative, souvent du poulet, mais pas les élèves ne consommant pas de viande. Si bien que le vendredi 9 octobre, le pique-nique contenait un sandwich au poulet. Les enfants ne mangeant pas de viande n'ont pas eu autre chose à manger. Lors des repas pris à la cantine, ces enfants n'ont pas de substitut mais peuvent consommer davantage de légumes, entrée et/ou dessert en fonction du menu.

↳ Ce point sera également vu avec le prestataire lors de la prochaine commission des menus.
• Les animateurs intervenant le mercredi et pendant les vacances scolaires sont différents de ceux présents à l'année en période scolaire. Cela soulève des difficultés quant à la gestion des locaux et du matériel commun avec l'école, mais aussi de connaissance des enfants, dont certains ont besoin d'un cadre.
M. Dupuis explique demander régulièrement à l'IFAC, organisme qui gère l'accueil périscolaire, une stabilité de l'équipe d'animateurs toute l'année.
↳ La mairie va appuyer cette demande auprès de l'IFAC.

✓ **Travaux et ménage**
• Le ménage estival a été bien fait, notamment dans les toilettes (joints de carrelage propres).
• Les revêtements de sol des structures de jeux ont été changés cet été. Une structure de jeux et un banc défaillants ont été retirés.
• Les toilettes fuient régulièrement et le portail dysfonctionne parfois. Les services techniques sont aussi réactifs que possible. Merci à eux.
• Le portillon vert, emprunté par les familles se rendant devant la classe de M. Giraudon, est cassé. Il sera réparé rapidement.
• Un brise-vue a été placé sur la porte extérieure des WC donnant sur la cour de récréation. Une demande de brise vue dans les petits toilettes a été faite.
• L'imprimante couleur du bureau de Mme Ricque dysfonctionne de plus en plus. Les enseignantes sont contraintes d'utiliser leurs outils personnels.
↳ Un remplacement ne peut être envisagé avant le budget 2027.
• L'un des vantaux de la porte d'entrée est cassé depuis très longtemps.
↳ Une demande de devis a été faite pour remplacer la pièce défectueuse.
• Lorsque le nettoyage est fait dans la cour avec la souffleuse, les poussières pénètrent dans les classes qui étaient propres, en particulier la classe de Mme Ricque, davantage sujette aux poussières car située à proximité des arbres.
• Le toit fuit encore régulièrement en fonction des intempéries.
↳ Il y a de gros travaux à effectuer sur la toiture de l'école, ce qui engage un budget conséquent. Des demandes de devis sont en cours.
• Réaménagement de la cour : où en est le projet ?
↳ Là encore, il s'agit d'un gros projet. L'équipe municipale a engagé une réflexion sur ce projet. L'équipe pédagogique sera consultée et tenue informée des réflexions.
• Quelles solutions sont envisagées pour lutter contre la chaleur ?
↳ La mairie a bénéficié d'une subvention EDF pour permettre des investissements pour lutter contre la chaleur en période de canicule. Grâce à cette aide, la municipalité a pu investir dans 8 ventilateurs de plafond et 12 climatiseurs mobiles qui seront répartis sur les deux écoles. Une réflexion est engagée pour savoir où installer ce matériel, compte tenu des contraintes électriques et du bâti.
Le dortoir mérite également une réflexion particulière.
D'autres investissements sont envisagés (volets de fenêtres de toit, rideaux occultants...).

L'équipe enseignante remercie les élus pour leur disponibilité et les réponses ou solutions apportées.

4) Questions des Représentants de Parents d'élèves
Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

La séance est levée à 19h30.

Signature du président du conseil d'école
RICQUE Virginie

Signature du secrétaire de la séance
GIRAUDON David